http://clg-choiseul-amboise.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article88

Emprunter au CDI

- CDI -



Date de mise en ligne : mercredi 7 septembre 2016

Copyright ${\mathbb O}$ Collège Choiseul Amboise - Tous droits réservés

Emprunter au CDI

Les élèves du collège Choiseul peuvent emprunter jusqu'à trois documents à la fois, dont une seule bande dessinée (ou manga).

Les romans peuvent être gardés trois semaines. Les livres documentaires et les périodiques (magazines, journaux,...) peuvent être gardés une semaine. Les albums, bandes dessinées et mangas peuvent être gardés trois jours. Les dictionnaires peuvent être empruntés pour une soirée ou un week-end.

Prêts pour les vacances :

Le prêt des romans et documentaires est généralement arrêté début juin, pour donner à la documentaliste le temps de tout récupérer avant la fermeture du collège début juillet. Le prêt des BD et mangas est toujours possible une ou deux semaines de plus.

Si un élève souhaite emprunter des livres pour les grandes vacances, il doit présenter à la documentaliste un mot signé d'un responsable (parent ou éducateur) : "Je certifie que l'élève... sera bien présent/e au collège en septembre prochain et qu'il pourra rendre les livres empruntés pour les vacances".